

ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL BOUCLE NORD DE SEINE
SEANCE DU CONSEIL DE TERRITOIRE DU JEUDI 25 MAI 2023 A 19 HEURES
LISTE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 25 mai à 19 heures, se sont réunis en séance publique, en les locaux de l'Hôtel de Ville de Gennevilliers, les membres du conseil de territoire de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine, suite à la convocation du mercredi 17 mai 2023 de Monsieur Yves REVILLON, Président de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine, conformément à l'article L.2121-12 du code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.).

ETAIENT PRESENTS A L'OUVERTURE DE LA SEANCE : 50

BACHA Fatiha / BOUGEARD Nicolas / CHAILLOUX Marine / GICQUEL Camille / LAUGIER Véronique / MECHRIA Ouissam / MOTHRON Georges / PERICAT Xavier / PLOTEAU Jean-François / RYADI Sandra / SAVRY Gilles / SLIFI Nadir / VALIER France-Lise / WALKER Damien / AESCHLIMANN Marie-Do / CHRQUI-MENGEOT Rita / GUILLOT-NOEL Christophe / KAPLAN Isabelle / LETIERCE Valérie / MANCIPOZ André / MARE Guillaume / RAHAL May / SELLIER Thierry / SITBON Frédéric / JAUFFRET Anne-Christine / MARIAUD Sylvie / REVILLON Yves / COCHEPAIN Stéphane / DAD Hicham / De MARVAL Josette / PINARD Patrice / RENAULT Sébastien / BACHELAY Alexis / BEAUSSIER Julien / BEKKOUCHE Adda / CHAIMOVITCH Patrick / CHARREIRE Maxime / DELATTRE Amélie / HEMONET Hervé / MESTRES Valérie / MOME Michel / SOW Fatoumata / TRICARD Perrine / LAFON Carole / LECLERC Patrice / NOEL Laurent / PEREZ Anne-Laure / TOUMI Délia / PELAIN Pascal / HADDOUCHE Bachir.

POUVOIRS DONNES A L'OUVERTURE DE LA SEANCE : 25

BENEDIC Fabien représenté par BOUGEARD Nicolas / CHARAIX Céline représentée par BACHA Fatiha / DE AZEVEDO Tania représentée par SAVRY Gilles / EL HADDAD Khaled représenté par PLOTEAU Jean-François / HAMIDA Abdelkader représenté par RYADI Sandra / LE NAGARD Marie-France représentée par WALKER Damien / AESCHLIMANN Manuel représenté par MANCIPOZ André / BOURDIER-CHAREF Angéline représentée par LETIERCE Valérie / KHOURY Armand représenté par SELLIER Thierry / LE GAC Thierry représenté par KAPLAN Isabelle / BARBIER Gaël représenté par REVILLON Yves / ISABEY Eric représenté par JAUFFRET Anne-Christine / LAUER Evelyne représentée par PINARD Patrice / LE MOAL Alice représentée par RENAULT Sébastien / MERCIER Luc représenté par De MARVAL Josette / MUZEAU Rémi représenté par COCHEPAIN Stéphane / AGOUMALLAH Boumédienne représenté par CHAIMOVITCH Patrick / ARNOULD Claire représentée par BEAUSSIER Julien / GASMI Samia représentée par BEKKOUCHE Adda / MOUMNI Dounia représentée par MESTRES Valérie / NARBONNAIS Valentin représenté par SOW Fatoumata / BINAKDANE M'Hamed représenté par TOUMI Délia / BOULORD Grégory représenté par PEREZ Anne-Laure / MANSERI Sofia représentée par LECLERC Patrice / LARIK Leïla représentée par PELAIN Pascal.

ABSENTS : 4

FISCHER Josiane / GUILLARD Laurent / SELLAM Naïma / BENTAJ Abdelaziz.

EXCUSEE : 1

DELACROIX Agnès.

Monsieur Ouissam MECHRIA est désigné comme secrétaire de séance (article L.2121-15 du C.G.C.T.).

Le conseil de territoire de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine passe à l'examen des projets de délibérations.

I - VIE INSTITUTIONNELLE

2023/S03/001 Désignation du représentant de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine au sein du Comité Responsable du Plan Départemental d'Action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD) pour le département du Val d'Oise.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité.

2023/S03/002 Désignation d'un nouveau délégué titulaire et d'un nouveau délégué suppléant de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine pour siéger au sein du Comité syndical du Syndicat SENEQ.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité.

2023/S03/003 Election d'un nouveau membre de la commission consultative des services publics locaux de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité.

2023/S03/004 Désignation d'un nouveau membre titulaire de la commission territoriale permanente « Développement économique, attractivité et emploi » de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité.

2023/S03/005 Désignation d'un nouveau représentant suppléant du conseil de territoire de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine pour siéger au sein du collège n°3 du conseil de développement territorial de la Direction Territoriale de Grand Paris Port Fluvio-Maritime de l'Axe Seine.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité.

2023/S03/006 Désignation du référent déontologue des élus à l'échelle du Territoire Boucle Nord de Seine.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité.

II - FINANCES - RESSOURCES HUMAINES

2023/S03/007 Bilan des acquisitions et cessions opérées en 2022 par l'EPT Boucle Nord de Seine.

Le conseil de territoire a pris acte de cette délibération.

2023/S03/008 Approbation du compte de gestion du budget principal de l'EPT Boucle Nord de Seine - Exercice 2022.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité.

2023/S03/009 Approbation du compte administratif du budget principal de l'EPT Boucle Nord de Seine - Exercice 2022.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à la majorité (68 voix pour, 3 contre (Mme Marine CHAILLOUX, M. Fabien BENEDIC et M. Nicolas BOUGEARD), 2 abstentions (Mme Sandra RYADI et M. Abdelkader HAMIDA), M. Yves REVILLON et M. André MANCIPOZ ne prenant pas part au vote)).

2023/S03/010 Affectation du résultat de l'exercice 2022 - Budget principal de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à la majorité (70 voix pour, 5 abstentions (Mme Marine CHAILLOUX, M. Fabien BENEDIC, M. Nicolas BOUGEARD, Mme Sandra RYADI et M. Abdelkader HAMIDA)).

2023/S03/011 Approbation du budget supplémentaire principal de l'EPT Boucle Nord de Seine - Exercice 2023.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à la majorité (70 voix pour, 3 contre (Mme Marine CHAILLOUX, M. Fabien BENEDIC et M. Nicolas BOUGEARD), 2 abstentions (Mme Sandra RYADI et M. Abdelkader HAMIDA)).

2023/S03/012 Approbation du compte de gestion du budget annexe de l'assainissement de l'EPT Boucle Nord de Seine - Exercice 2022.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à la majorité (70 voix pour, 5 abstentions (Mme Marine CHAILLOUX, M. Fabien BENEDIC, M. Nicolas BOUGEARD, Mme Sandra RYADI et M. Abdelkader HAMIDA)).

2023/S03/013 Approbation du compte administratif du budget annexe de l'assainissement de l'EPT Boucle Nord de Seine - Exercice 2022.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à la majorité (68 voix pour, 3 contre (Mme Marine CHAILLOUX, M. Fabien BENEDIC et M. Nicolas BOUGEARD), 2 abstentions (Mme Sandra RYADI et M. Abdelkader HAMIDA), M. Yves REVILLON et M. André MANCIPOZ ne prenant pas part au vote)).

2023/S03/014 Affectation du résultat de l'exercice 2022 - Budget annexe de l'assainissement de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à la majorité (70 voix pour, 5 abstentions (Mme Marine CHAILLOUX, M. Fabien BENEDIC, M. Nicolas BOUGEARD, Mme Sandra RYADI et M. Abdelkader HAMIDA)).

2023/S03/015 Approbation du budget supplémentaire annexe de l'assainissement de l'EPT Boucle Nord de Seine - Exercice 2023.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à la majorité (70 voix pour, 5 abstentions (Mme Marine CHAILLOUX, M. Fabien BENEDIC, M. Nicolas BOUGEARD, Mme Sandra RYADI et M. Abdelkader HAMIDA)).

2023/S03/016 Création d'un poste en alternance pour la Direction Habitat de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité.

III - DEVELOPPEMENT DURABLE / ENVIRONNEMENT

2023/S03/017 Approbation de l'avenant n°1 au Contrat Eau, Trame verte & bleue, Climat du bassin versant des Plaine et Coteaux de la Seine Centrale.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité.

IV - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

2023/S03/018 Approbation de la convention avec la CCI des Hauts-de-Seine pour l'organisation de Made in 92, Go Invest Boucle Nord de Seine et la Semaine de l'industrie.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité (M. Damien WALKER ne prenant pas part au vote).

V - AMENAGEMENT URBAIN

2023/S03/019 Avis du conseil de territoire concernant l'avant-projet de Schéma Directeur Environnemental de la Région Ile-de-France (SDRIF-E).

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à la majorité (70 voix pour, 3 abstentions (Mme Marine CHAILLOUX, M. Fabien BENEDIC et M. Nicolas BOUGEARD), M. Manuel AESCHLIMANN et Mme Marie-Do AESCHLIMANN ne prenant pas part au vote)).

2023/S03/020 ZAC de la Marine à Colombes - Avenant n°9 au traité de concession avec ECO.URBAIN SEM.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à la majorité (66 voix pour, 2 abstentions (M. Hervé HEMONET et M. Michel MOME) (M. Manuel AESCHLIMANN, Mme Marie-Do AESCHLIMANN, M. Alexis BACHELAY, M. Julien BEAUSSIER, M. Patrick CHAIMOVITCH, M. Maxime CHARREIRE et Mme Amélie DELATTRE ne prenant pas part au vote)).

VI - COMMUNICATIONS

2023/S03/021 Communication des délibérations prises par le Bureau de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine en vertu des dispositions de l'article L.5211-10 du code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.).

Le conseil de territoire a pris acte de cette délibération.

2023/S03/022 Communication des décisions territoriales et des marchés publics pris par Monsieur le Président en vertu des dispositions de l'article L.5211-10 du code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.).

Le conseil de territoire a pris acte de cette délibération.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Fait et affiché à Gennevilliers, le 26 mai 2023.



Yves REVILLON

Maire de Bois-Colombes
Vice-Président du Département des
Hauts-de-Seine
Président de Boucle Nord de Seine

Toute délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Président de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine dans un délai de deux mois à compter de son affichage, de sa publication ou de sa notification puis de sa transmission au contrôle de légalité préfectoral. L'absence de réponse dans un délai de deux mois à compter de sa réception équivaut à une décision implicite de rejet (article L.411-7 du code des relations entre le public et l'administration - CRPA).

Toute délibération pourra faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise par courrier ou sur le site « Télérecours citoyens » (www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication ou de sa notification, de sa transmission au contrôle de légalité préfectoral ou à compter de la réponse explicite ou implicite du Président de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine si un recours gracieux a été préalablement exercé.